

LA SINGULARITE DU SOIN EN MILIEU CARCERAL

DUREE	TARIF	CONTACT
4 jours / 28 heures en présentiel	840€/pers (-10% pour nos adhérents) Groupe : nous consulter	soula.s@chu-toulouse.fr
PUBLIC		FORMATEURS
Tout professionnel soignant		Médecins, docteur en psychologie, avocat, conseillère pénitentiaire, inspecteur de l'action sanitaire et social ARS, responsable pole formation prison de Muret
PRE-REQUIS		
Exercer dans un lieu de privation de liberté		
OBJECTIFS		
 <p>Faire émerger les particularités du soin prodigué aux patients privés de liberté, du point de vue du patient méfiance, place du corps Faire prendre conscience de la spécificité du soin / susciter la réflexion pour identifier clairement la particularité de la relation soignant / soignant en milieu carcéral Du statut de "détenu" à celui du "patient détenu" connaissance du milieu juridique et pénitentiaire - rôle du médecin de l'UCSA - rôle du médecin du SMPR - la vie en prison Singularité du soin en milieu carcéral collaboration entre l'UCSA et le SMPR - les contraintes liées au fonctionnement pénitentiaire - l'incidence de la connaissance du délit chez le soignant</p>		
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES		
 <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques sur Powerpoint • Études de cas, analyse des pratiques • Échanges 		
MODALITES D'EVALUATION		
 <p><u>Evaluation des acquis</u> : Exercices, cas concrets, échanges avec le formateur. Un quiz pourra vous être proposé via un QR code en début puis en fin de session pour mesurer la progression de vos acquis.</p> <p><u>Evaluation de la formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ À chaud : fiche de satisfaction à remplir immédiatement en fin de session ▶ A froid : enquête de satisfaction en ligne envoyée quelques semaines après la fin de la session <p>Une attestation de formation individuelle vous sera délivrée en fin de session.</p>		

Personnes en Situation de Handicap : si votre état de santé nécessite une prise en charge particulière, veuillez contacter notre référente handicap : Mme Aurore PARÉ pare.a@chu-toulouse.fr / 05 61 32 43 97

DEROULE PEDAGOGIQUE Jour 1	
09h00 12h30	Quiz d'évaluation des connaissances début de session L'Éthique appliquée aux soins en milieu pénitentiaire :
13h30 15h00	La vie en prison, les règles pénitentiaires
15h00 17h00	La vie en prison, le SPIP

Jour 2	
09h00 12h00	Tour de table Rôle du Psychiatre du SMPR dans le parcours de soin de la personne détenue : soin en milieu pénitentiaire, soin en milieu hospitalier
13h00 16h00	Connaissance du milieu juridique et pénitentiaire au travers du circuit et parcours pénal/judiciaire La garde à vue, l'incarcération, le parcours d'exécution de peine
16h00 17h00	Rôle du Médecin à l'UCSA dans le parcours d'exécution de peine : Expertise, mise au QD, certificats (suspension de peine ...)

Jours 3 et 4	
09h00 16h30	Tour de table. L'espace carcéral et ses incidences sur la relation de soin : les règles pénitentiaires, la place du délit, l'accès au soin, ... L'expérience du corps en milieu carcéral ; La dimension psychique du soin somatique et l'articulation UCSA-SMPR Quiz d'évaluation des connaissances fin de session
16h30 17h00	Évaluation de la formation